

La recherche française en danger !

La recherche française se place actuellement parmi les premières mondiales, grâce à une infrastructure de formation et de recherche nationale, pluridisciplinaire, indépendante et évaluée régulièrement.

Le paysage de l'université et de la recherche change à grande vitesse. Le changement mérite analyse et réflexion. Allons-y !

Les réformes s'articulent sur 4 constituants :

- Loi LRU (Liberté et Responsabilité des Universités)
- Financement sur projets à travers la création de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche)
- Mise en place d'une Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES)
- Et le dernier en date, démantèlement du CNRS et mise en place d'Instituts Nationaux cloisonnés

L'ambition politique de ces réformes est d'organiser la formation et la recherche pour qu'elles soient pilotables et rentables à court terme. Le pilotage se traduit par un contrôle politique de toutes ces instances, une opacité des critères de décision avec mise à l'écart des acteurs de la recherche, une priorité forte à l'applicatif à court terme et à courte vue.

Alors que les Etats-Unis favorisent les recherches tous azimuts, le cas de l'ANR est révélateur : les appels d'offre non-ciblés sont réduits à la portion congrue et orientent très fortement les travaux de recherche des laboratoires.

Ce schéma proposé est en contradiction et en rupture totale avec les conditions du développement de la recherche. Trois points majeurs sont à relever : mise en cause de l'indépendance de la recherche, rétrécissement et cloisonnement des thématiques, précarisation des emplois.

Ces réformes en cours touchent tous les acteurs de la recherche, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants, ingénieurs, techniciens, administratifs, dans l'exercice de leur métier et dans le statut de leurs professions. Dans l'état actuel, les discussions proposées par le gouvernement sont des leurres et nous appelons tous les acteurs de la recherche à se mobiliser.

Les directeurs de laboratoire et responsables d'instances réunis à Paris ont jugé la situation suffisamment grave pour proposer la mise en garde du 18 juin, appelant si nécessaire à :

- « - La suspension de la participation aux activités d'expertise et d'évaluation pour l'ANR et l'AERES
- La démission collective des Directeurs de Laboratoire et des Responsables d'Instances Scientifiques de leurs mandats ».

A notre tour, nous appelons tous les personnels des laboratoires grenoblois à participer au mouvement demandant l'arrêt du processus en cours et à se rendre au rassemblement de lundi 23 juin à 9h30 sur le polygone scientifique.

Appel rédigé par un collectif de personnels du laboratoire GIPSA-lab